Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 32 (1986)

Heft: 7-8

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Suisse AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Mai

Ballenberg

1. Le musée en plein air de l'habitat rural de Ballenberg, près de Brienz, nous annonce que l'on pourra apprendre, durant l'été, à préparer le papet vaudois dans la grande cuisine de la ferme de Villars-Bramard reconstruite sur le site. Autre spécialité proposée, les beignets à la rose et la fabrication du vin cuit. On peut obtenir le programme quotidien en téléphonant au musée.

Assurances

2. Une statistique publiée par l'OFIAMT révèle que les assurances occupent, avec 16 % des dépenses, la place la plus importante dans le budget des ménages suisses, suivies par les loyers (13 %). Les impôts et les taxes atteignent 9,7 %.

A propos de la torture

2. Décès à Genève, à l'âge de 73 ans, de Jean-Jacques Gautier, fondateur du Comité suisse contre la torture. Il avait lancé un projet de convention internationale contre la torture qui est actuellement étudié au niveau du Conseil de l'Europe.

« J'aime la vie »

3. La lausannoise Daniela Simons remporte la 2e place du Concours Eurovision de la chanson avec « J'aime la vie ».

Le Ranz des Vaches

4. Le conseiller fédéral Kurt Furgler est intronisé membre de la Confrérie du Gruyère et chante le Ranz des vaches avec ses nouveaux confrères.

Bébé gorille au zoo de Zurich

4. Pour la 1ere fois un bébé gorille naît au zoo de Zurich. Ses parents, âgés de 8 ans et demi et 9 ans, sont les plus jeunes parents gorilles en captivité.

Tchernobyl

5. Le professeur Otto Huber, président de la commission fédérale de surveillance de la radioactivité, fait cet aveu en parlant de Tchernobyl : « Jamais je n'aurais pensé qu'un accident de réacteur si éloigné puisse avoir de tels effets chez nous ».

Mauvaise plaisanterie

6. La même catastrophe inspire une plaisanterie à Zurich. Des inconnus apposent des étiquettes autocollantes jaunes avec la mention « Attention danger d'irradiation » sur les étalages de lait et de salades de certains magasins d'alimentation.

40 ans !

8. L'aéroport de Bâle-Mulhouse fête son 40e anniversaire. Blotzheim, petit village alsacien, a cédé en juin 1945, 500 hectares de ses terres pour l'aménagement de l'aéroport suisse. Une année plus tard, le premier avion de ligne atterrissait.

Victoire

9. Le morgien Pierre Fehlmann et ses équipiers remportent la course autour du monde à la voile à bord d'UBS-Switzerland.

Politique

11. Pour la 1ere fois, les radicaux sont évincés de l'Exécutif cantonal bernois. Ils doivent laisser leur place aux deux élus de la Liste ouverte. La majorité est désormais rouge et verte, alors que le Parlement reste en mains bourgeoises.

Déclaration d'Alphons Egli

11. Le président de la Confédération Alphons Eglis déclare dans une interview au journal Sonntags-Blick que Tchernobyl ne remettait nullement en question la politique énergétique du Conseil fédéral. Un sondage paru sur le même journal indique que 57 % des Suisses sont hostiles à la construction de la centrale de Kaiseraugst.

Une Valaisanne présidente

12. Monique Paccolat, 32 ans, se voit confier les rênes du législatif valaisan. C'est le 6e canton qui investit une femme de cette charge.

Du Danemark aux Pouilles

14. Après 27 ans de travaux et une dépense de 3,5 milliards de francs, les 290 kilomètres du réseau autoroutier tessinois sont achevés. Désormais, le Danemark est relié aux Pouilles.

Maraîchers dédommagés

14. Le Conseil fédéral admet le principe d'un dédommagement des maraîchers dont les produits ont été rendus incomestibles par le nuage radioactif de Tchernobyl.

Nettoyage militaire

15. Le Département militaire fédéral communique que plus de 6 000 militaires ont nettoyé quelque 154 places de tir éliminant ainsi 140 tonnes de déchets et 299 restes de munition. 548 ratés supplémentaires, signalés par des civils, ont également pu être neutralisés.

Le fendant en question

15. La maison de vins Orsat SA à Martigny (VS), l'un des plus importants commerces de la branche sur le plan suisse, subit le contrecoup de plusieurs années records de vendanges. Les stocks sont estimés à 36 mois de consommation et une opération de sauvetage doit être envisagée.

A propos de Kaiseraugst

16. Le grand conseil de Bâle-Ville invite le Conseil fédéral à annuler l'autorisation accordée à la centrale nucléaire de Kaiseraugst, et à préparer le terrain pour que la Suisse puisse se passer entièrement du nucléaire.

Liesse genevoise

17. La population genevoise fête le 450e anniversaire de la Réformation.

Sport

19. Au stade du Wankdorf de Berne, le FC Sion remporte la Coupe suisse de football face au FC Servette par 3 à 1.

Franz Weber et la Grèce

19. L'écologiste suisse Franz Weber, alerté par le Conseil de l'Europe, se rend en Grèce afin d'essayer d'empêcher la construction d'une usine d'alumine tout près du site archéologique de Delphes.

Le Sida

20. Le centre d'information des assureurs suisses précise que le SIDA n'est pas une raison pouvant justifier la rupture d'un contrat d'assurance maladie ou vie.

La police et les vidéo

21. A Saint-Gall, une initiative communale demande la suppression des caméras vidéo mobiles qui surveillent le trafic, car la police a dirigé l'une d'elles sur une manifestation anti-apartheid.

Protection de la nature

22. La Ligue suisse pour la protection de la nature, l'Institut suisse de la vie, la Fondation suisse pour l'énergie et la Fondation du WWF pour un environnement naturel demandent au Conseil fédéral de cesser progressivement la production d'énergie nucléaire et de chercher d'autres formules.

Musée historique à Lucerne

23. En projet depuis des décennies, le Musée historique de Lucerne est inauguré dans l'ancien arsenal. Le rez-de-chaussée est consacré au thème général de la politique et de l'Etat, l'étage supérieur à l'économie et à la société.

Kaiseraugst

24. L'assemblée du Groupe d'action non violente Kaiseraugst demande la démission des conseillers fédéraux Schlumpf et Egli coupables de ne pas tirer les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

Turcs et Bulgares

24. Quelque 500 Turcs manifestent à Berne devant l'ambassade de Bulgarie. Ils protestent contre les manœuvres d'assimilation du gouvernement bulgare à l'encontre des Turcs vivant dans le pays.

Place aux femmes

26. Une publication diffusée par la commission des droits de la femme du Parlement européen nous apprend qu'avec 10,15 % de femmes députées, les Chambres fédérales suisses occupent aujourd'hui la 9e place au hit-parade du parlementarisme féminin en Europe.

Sandoz a cent ans !

27. La maison Sandoz (produits chimiques et pharmaceutiques) célèbre son centenaire. A cette occasion son président parle de l'engagement moral que doit s'imposer l'industrie d'aujourd'hui, et de sa responsabilité envers les travailleurs, l'environnement, la société, la recherche et l'utilisation du savoir.

Installations énergétiques

28. Au cours des 5 prochaines années, le gouvernement prévoit de consacrer 20 millions de francs à des installations énergétiques pilotes et de démonstration placées dans des immeubles fédéraux.

Un air purifié ?

29. Le Touring-Club Suisse affirme, sur la base d'une étude scientifique, que l'on respirera en Suisse dans 10 ans, une qualité d'air comparable à celle de 1960.

Terrorisme

30. Le ministre italien de la Défense, M. Giovanni Spadolini, lors d'une conférence à l'Université de Zurich, se prononce en faveur d'une législation internationale pour la lutte contre le terrorisme. Selon lui, on ne pourra pas endiguer le terrorisme par l'action militaire. Il prône plutôt une « action politique coordonnée » et estime que les sanctions économiques sont de loin préférables au recours à la force.

Juin

A Palexpo

1. A Genève, environ 1500 personnes bloquent les routes d'accès aux halles de Palexpo où s'ouvre l'exposition nucléaire ENC 86. Divers orateurs soulignent les dangers de l'énergie atomique à laquelle il est possible de renoncer si l'on affiche la volonté politique nécessaire.

Voiture électrique

1. Première européenne à Veltheim (AG). Sans bruit, sans odeur d'essence, 76 véhicules participent au Grand Prix de formule E (voiture électrique). But de la manifestation : présenter au public les modèles de voitures électriques existants et permettre une comparaison de leurs capacités.

Propositions du Conseil fédéral

2. Le Conseil fédéral décide de proposer à la communauté internationale d'élaborer une base scientifique permettant d'harmoniser, sur le plan international, les conceptions de protection en cas de contamination radioactive. Il faudrait établir des normes communes pour la protection de la santé et pour le commerce des produits agricoles.

Dépenses abusives

3. Le Grand Conseil du canton de Berne décide de déposer plainte pénale contre les membres de l'ancien gouvernement. Une commission d'enquête leur reproche d'avoir dépensé de façon abusive les fonds de la loterie Seva.

Non au droit de grève !

4. Par 84 voix contre 39, le Conseil national refuse d'inscrire le droit de grève dans la Constitution.

Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose :

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie ; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain ; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique ;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le « Samedi littéraire », supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

L'abonnement direct vous assure la continuité de la livraison de votre journal, tout en vous offrant la possibilité de réaliser une appréciable économie, ainsi qu'en témoigne le tarif ci-après :

	☐ 12 mois	☐ 6 mois
FRANCE (règlement sur compte bancaire à Paris) édition quotidienne (Six numéros par semaine, y compris supplément littéraire)	FF 1040.-	FF 625.-
édition hebdomadaire (numéro du samedi/dimanche, avec supplément littéraire)	FF 225.-	FF 115.-

Souscription à l'administration du Journal de Genève, case postale 439, CH-1211 Genève 11, ou par télex : 422 214.

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau « Press international », et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 42 36 54 55

Paysannerie suisse

6. La Ligue suisse pour la protection de la nature présente un document qui doit servir de base à un débat avec le monde paysan. Elle demande un nouveau respect écologique pour les 50 % du territoire suisse directement influencés par l'agriculture.

Musée de la vigne et du vin

7. A Aigle, inauguration officielle du musée de la vigne et du vin. Sa vocation est d'évoquer une tradition, les métiers qui l'environnent et la vie des gens qui l'animent. Il est le résultat de 15 ans de travail entrepris sous l'impulsion de la Confrérie du Guillon.

Fête fédérale de la musique

7. La 28e Fête fédérale de musique commence à Winterthour. 16'000 musiciens de 316 sociétés participent à cette manifestation. On estime que 80'000 personnes s'adonnent à la musique de cuivres en Suisse.

Pas d'amnistie !

9. Le Conseil national repousse une initiative du canton du Jura qui demandait une amnistie pour tous les délits commis en rapport avec le conflit jurassien avant le 23 juin 1974.

Clip, clip...

9. « Le Clip » la nouvelle montre suisse concurrente de la Swatch est présentée simultanément à Genève et Zurich. En pendentif autour du cou, comme broche sur un habit, accrochée à la cravate ou en forme de boucle d'oreille, tout est désormais possible.

Asile politique

10. A la suite du Conseil des Etats, le Conseil national veut instaurer l'obligation pour les requérants à l'asile politique de présenter leurs demandes à quelques postes-frontière déterminés. Il s'agira des aéroports de Cointrin et de Kloten, et des douanes de Buchs, Bâle, Chiasso et Genève.

Green Peace et les arbres de Crans-Montana

11. A Crans-Montana, sur les lieux des prochains championnats du monde de ski, des militants de Green Peace s'enchaînent aux arbres devant être abattus afin de protester contre le défrichement de 5 hectares.

AI

12. Le parlement introduit le « quart de rente ». Désormais un invalide pourra travailler un peu plus qu'à mi-temps sans perdre totalement sa rente.

Nicaragua-Suisse

12. Le vice-président du Nicaragua rencontre le conseiler fédéral Pierre Aubert afin de parler du processus de paix en Amérique centrale (groupe Contadora) ainsi que sur l'aide suisse accordée à travers la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire.

A propos de la loi Furgler

12. La Fédération romande immobilière ouvre le feu contre la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers. Elle demande un adoucissement de la Lex Friedrich, car la Suisse devenue trop chère, n'intéresse plus les investisseurs venus de l'extérieur.

Niet du Conseil National

13. Le Conseil national refuse à la télévision le droit de retransmettre intégralement et en direct les débats qu'il consacrera à l'accident de Tchernobyl.

De moins en moins de nucléaire.

14. A Zurich, plusieurs milliers de personnes manifestent contre l'énergie nucléaire. Elles demandent que les conséquences de l'accident de Tchernobyl soient tirées, c'est-à-dire que le programme nucléaire soit interrompu, que l'on renonce à la centrale de Kaiseraugst et que les énergies alternatives soient encouragées.

Oui aux seringues stériles

16. Afin de lutter contre l'épidémie du SIDA, le parlement zurichois accepte une initiative qui demande de libéraliser la remise de seringues stériles aux drogués.

Non à la politique raciale

17. Réunis en assemblée à Locarno, les délégués de la Fédération des Eglises protestantes votent une résolution dans laquelle ils appellent les églises suisses à s'élever contre la politique raciale pratiquée en Afrique du Sud.

Droit à un espace vital

18. A l'occasion de la conférence européenne des ministres de la justice, qui se déroule à Oslo, la conseillère fédérale Elisabeth Kopp lance l'idée d'une convention européenne contre les dommages à l'environnement, qui serait calquée sur la Convention des droits de l'hommes. « Le droit à vivre dans un espace vital, sain et propre relève du droit de la personnalité ». De plus, Mme Kopp estime que l'URSS doit être tenue pour responsable des dommages causés à l'économie et à l'environnement de l'Europe occidentale par le nuage radioactif de Tchernobyl. Elle devrait donc, logiquement, indemniser les pays touchés.

Troc pharmaceutique

19. Le Nicaragua et la Suisse renouent avec le troc : des produits pharmaceutiques du groupe chimique Ciba-Geigy sont échangés contre du café.

Victoire pour les Américains

20. Pour la première fois un coureur des Etats-Unis remporte le Tour de Suisse cycliste. Il s'agit de Andrew Hampsten. Le 1er suisse, Urs Zimmermann, se classe 4e.

Place au 3e âge

22. La ville de Lausanne cherche des retraités en bonne santé, n'ayant pas peur de la pluie et aimant les enfants pour « faire la police ». Il s'agit de régler la circulation aux abords des établissements d'enseignement public.

Conférence arabo-suisse

23. La 1re conférence entre la Confédération helvétique et les pays membres de la Ligue des Etats arabes s'ouvre à Locarno. Le colloque doit notamment traiter de l'évolution et des perspectives des relations politiques et économiques arabo-suisses, de la coopération agricole et des relations culturelles et informatives.

Visitez la Grande Dixence

24. Le barrage de la Grande-dixence (VS) sera ouvert aux visiteurs jusqu'à la fin septembre. Des kilomètres de galerie avec des carrefours et des puits sans fond. Un escalier intérieur permet de grimper dans le mur. Ne pas oublier sa petite laine car la température est de 5 degrés.

Punition méritée

24. Pour avoir utilisé sa fonction pour s'arroger des avantages financiers, le chef du contrôle des finances du canton de Berne ne sera pas réélu.

Les forêts neuchâteloises

26. Le canton de Neuchâtel lance une enquête pour évaluer l'état de santé de ses forêts. Quelque 3 000 arbres seront examinés.

Boycott de l'Afrique du Sud

27. La commission Justitia et Pax (JP), un organe consultatif de la Conférence suisse des évêques, aboutit à la conclusion qu'un boycott économique de l'Afrique du Sud s'impose. Selon elle, seule une pression extérieure peut pousser le régime sud-africain à abolir l'apartheid. JP recommande le boycott comme dernière mesure non violente.

Pauvreté au Tessin

27. Il ressort d'une étude sur la pauvreté au Tessin, effectuée par le Département cantonal des œuvres sociales, que 25 % des contribuables tessinois sont défavorisés. Pour l'ensemble de la Suisse, cette moyenne est de 20 %.